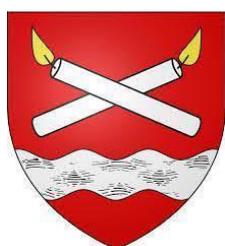
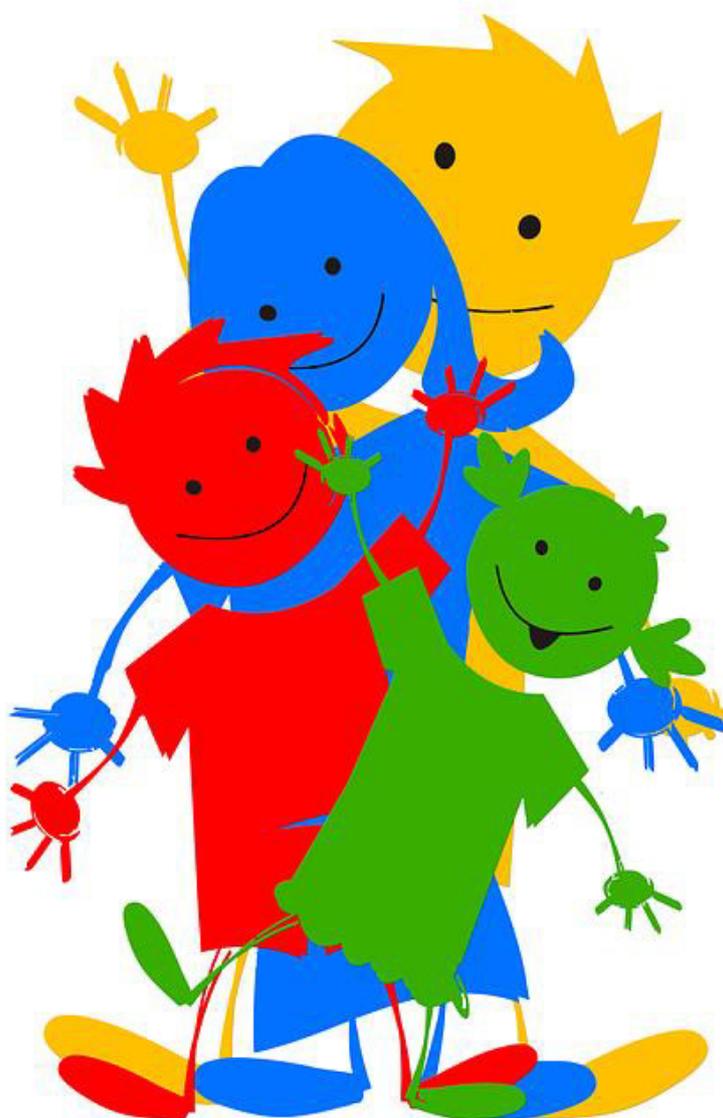


ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

LA FARANDOLE



PROJET PÉDAGOGIQUE
2019/2020



Préambule

L'action des accueils de loisirs périscolaire s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. C'est dans ce sens que le projet pédagogique est rédigé.

Ce document précise la mise en œuvre et les conditions de réalisation du projet éducatif. Il doit permettre à l'équipe d'élaborer les axes de travail, de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de la structure.

L'enfant est un individu à part entière, un adulte en devenir. La rédaction de ce document trouve sa source dans notre volonté de permettre à l'enfant de grandir, de s'épanouir, de se révéler. Il énonce en termes clairs la manière dont nous souhaitons accueillir vos enfants. Il reste bien évidemment ouvert aux idées de chacun.



1 LE CONTEXTE LOCAL

Situé au cœur du village de Blodelsheim, l'accueil de loisirs périscolaire la Farandole a vu le jour en 2011 à l'initiative du Conseil Municipal et en partenariat avec les Foyers Clubs d'Alsace.

Blodelsheim fait partie de la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach et est localisé entre Mulhouse et Colmar. Dans ce village où il « fait bon vivre », on compte plusieurs infrastructures dont :

- Une école maternelle : l'école maternelle Dewatre ;
- Une école primaire : l'école primaire Les Tilleuls ;
- Des commerces de proximité : boulangerie, tabac-presse... ;
- Plusieurs associations : sports, activités culturelles, pêche...

Avec une population de 1872 habitants, La Farandole est en constante évolution depuis son ouverture. En effet, un grand nombre de familles utilisent ce service de façon régulière et le nombre d'enfants accueillis est en forte augmentation, notamment pour le temps du midi. Afin de répondre aux besoins des familles, un projet de construction d'un nouveau périscolaire est actuellement en cours.

2 LES COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR

FDFC Alsace

4, rue des Castors
68200 MULHOUSE
Tél : 03 89 33 28 33

Courriel : fdcf68@mouvement-rural.org

3 LA LOCALISATION DE L'ACCUEIL



Périscolaire "LA FARANDOLE"

44, rue du Général de Gaulle
68740 Blodelsheim
Tél : 09 64 40 45 08

Courriel : clsh.blodelsheim@mouvement-rural.org

4 LE PUBLIC ACCUEILLI

Parmi le public accueilli, on distingue :

- Les maternelles de 3/6 ans.
- Les primaires de 6/12 ans.

Les enfants participants aux activités du périscolaire habitent Blodelsheim et les communes avoisinantes. Ils sont obligatoirement scolarisés dans les écoles du village.

5 LES MODALITÉS DE L'ACCUEIL

La Farandole accueille journalièrement jusqu'à 68 enfants. Les modalités de l'accueil sont :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur la pause méridienne. Les enfants sont pris en charge depuis les écoles et reconduits après le repas.
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur l'accueil du soir de 15h55 à 18h30 pour les maternelles et de 16h à 18h30 pour les primaires. Les enfants sont pris en charge depuis les écoles puis récupérés par les familles sur un des sites de l'accueil.
- Les mercredis de 8h00 à 18h30 en accueil de loisirs. Les enfants sont déposés et récupérés directement à la Farandole.

L'accueil des enfants se fait sur plusieurs sites selon les périodes, les âges et le nombre d'enfants inscrits :

	La Farandole	Salle dans l'enceinte de l'école primaire +Batiloc	Salle polyvalente
Pause Méridienne	Tous les enfants		
Accueil du soir	3/5 ans	6/12 ans (à la Farandole après 18h15)	
Loisirs du Mercredi	Tous les enfants		
Petites vacances	Tous les enfants		
Vacances d'été	3/5 ans		6/12 ans

6 LES ESSENTIELS DU PROJET ÉDUCATIF

Le Projet Éducatif s'articule actuellement autour de 4 axes permanents qui sont :

- **Aider l'enfant à se construire**

La vie en collectivité, avec les autres, au sein d'un groupe, n'est pas innée. Il s'agit pour la FDFC d'Alsace de permettre à tous les enfants de se développer individuellement et de trouver une place au sein d'un groupe.

- **Favoriser la découverte, la compréhension et l'ouverture au monde, qui l'entoure**

Les espaces d'accueil et d'animation de la FDFC Alsace sont des lieux de développement et d'épanouissement personnel. Ils sont également des lieux d'aventures individuelles et collectives.

Ils doivent permettre à chacun de vivre des temps nouveaux.

- **S'inscrire dans une démarche de coéducation**

La FDFC Alsace veille à structurer la complémentarité entre l'école, la famille et les services de l'enfance afin de permettre une interaction et des synergies positives entre ces différents acteurs.

- **Favoriser l'éducation au développement durable.**

Les projets développés par la FDFC Alsace s'inscrivent dans les 3 dimensions de l'éducation durable : la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique.

7 NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Suite aux ateliers organisés par la FDFC d'Alsace lors de la journée de prérentrée, l'équipe d'animation s'est réinterrogée sur l'enfant d'aujourd'hui et ses besoins. Elle relève que :

- Une majorité d'enfants de 6 à 12 ans passent la majorité de leur temps de loisirs sur des jeux virtuels au détriment d'autres jeux et de sorties extérieures. Ils n'ont que peu d'intérêt pour la nature.
- La majorité des enfants ne prennent pas le temps. Ils sont souvent pressés et consomment rapidement les activités proposées.
- Ils expriment leur envie de jeux libres permettant d'exploiter leur imaginaire.
- Ils expriment également leur envie de vivre des activités où ils peuvent juste se défouler.
- Les activités proposées sont répétitives et les enfants révèlent vouloir faire autre chose. L'équipe d'animation formule également « un sentiment de tourner en rond » et la volonté de changement.
- Certains enfants ne connaissent pas certains aliments.
- Certains enfants, y compris des grands, attendent que les adultes fassent à leur place.
- Il y a peu de lien avec les familles, les écoles et l'environnement extérieur.
- Les activités ne sont pas habituellement évaluées avec les enfants.

De ce fait, dans la continuité des intentions éducatives, nous nous sommes fixés comme objectifs pour l'année 2019/2020 de :

A. FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITÉ, DE L'AUTONOMIE ET DE LA PRISE DE RESPONSABILITÉ

RENDRE LES ENFANTS ACTEURS DE LA VIE À L'ACCUEIL

En établissant ensemble les règles de vie communes.

En proposant une diversité d'activités permettant à l'enfant de faire ses propres choix : jeu, activité de détente, activité de découverte, activité créative...

En aménageant des espaces permettant à l'enfant de ne rien faire, de faire autre chose, de rêver.

En proposant des temps de concertation et d'échange favorisant l'expression de l'enfant : évaluation des activités avec les enfants, temps forum...

PERMETTRE AUX ENFANTS D'ÊTRE AUTONOMES DANS LES TEMPS DE LA VIE QUOTIDIENNE

En impliquant les enfants dans les tâches de la vie quotidienne.

En rappelant les différentes règles d'hygiène et de sécurité.

En faisant participer les enfants à l'installation et au rangement des activités.

ASSURER LA SÉCURITÉ DANS ET AUTOUR DES ACTIVITÉS

En rappelant aux enfants les règles et les consignes de l'accueil.

En aménageant un cadre rassurant et adapté pour tous.

En instaurant un climat de confiance.

B. ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LA DÉCOUVERTE ET L'OUVERTURE SUR LE MONDE EXTÉRIEUR

PROPOSER DES ANIMATIONS QUI METTENT LES ENFANTS EN RELATION AVEC L'EXTÉRIEUR

En réalisant des sorties extérieures plus régulières.

En faisant appel à des intervenants extérieurs sur certains temps d'animation.

En privilégiant les partenariats avec les associations locales, les services municipaux, l'école ...

SUSCITER LA CURIOSITÉ DES ENFANTS SUR LE MONDE À TRAVERS DES ACTIVITÉS LUDIQUES ET ÉDUCATIVES

En réintroduisant dans nos activités le jeu sous toutes ses formes : jeu de société, jeu collectif, grand jeu...

En développant des projets inédits : projet « Bien manger, bien bouger », projet intergénérationnel...

En mettant à disposition des enfants du matériel adapté réactualisé : livres, jeux...

PERMETTRE AUX ENFANTS DE MIEUX SE SITUER CULTURELLEMENT ET GÉOGRAPHIQUEMENT

En partant à la découverte de la commune : patrimoine, services, institutions ...
En proposant des temps de découverte du milieu naturel.
En favorisant l'accès aux lieux culturels (médiathèque, cinéma, musée, ...).

C. VALORISER L'IMPLICATION DES FAMILLES DANS LA VIE DE LA STRUCTURE

FAVORISER LES TEMPS D'ACCUEIL

En allant à la rencontre des parents.
En proposant un accueil individualisé des familles (écoute, transmission d'informations, dialogue).
En étant disponible et accueillant en toute circonstance.

DÉVELOPPER L'INFORMATION EN DIRECTION DES FAMILLES

En mettant en avant l'offre proposée aux familles : projet pédagogique, plannings, tracts, menus, ...
En affichant des supports de communication attractifs et ludiques.
En proposant aux familles des temps de permanence.

ASSOCIER LES FAMILLES À LA VIE DE L'ACCUEIL

En exposant des panneaux photos des temps forts de la vie de leurs enfants à l'accueil.
En proposant des ateliers parents/enfants.
En impliquant les parents dans la réflexion et la mise en place de certains projets : boîte à suggestions, questionnaires...

8 LES VALEURS DE L'ÉQUIPE

LE RESPECT ET LA BIENVEILLANCE AVEC L'ENFANT, LES PARENTS, LES COLLÈGUES

- ✓ Reconnaître les différences individuelles.
- ✓ Reconnaître le travail de chacun quel que soit son statut, sa fonction.
- ✓ Reconnaître la parole de chacun : enfants, parents, professionnels.



LA COMMUNICATION

Elle est essentielle pour la transmission des diverses informations, et elle permet une cohérence dans la pratique professionnelle et la cohésion d'équipe.

L'ENTRAIDE

Il nous paraît important dans une telle structure, de travailler en équipe et de s'aider pour un but commun : l'intérêt de l'enfant.

9 LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE (PAUSE MERIDIENNE ET ACCUEIL DU SOIR)

11h15	Les animateurs cherchent les enfants dans les différentes écoles.
11h45 à 13h15	Afin de faire du repas un moment agréable et convivial et de permettre à chaque enfant d'avoir un temps d'activités et/ou de jeu sur sa journée d'école, les repas sont servis en 2 services : les enfants de 6/12 ans arrivent les premiers suivis des enfants de 3/5. Avant le repas, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains
13h15 à 13h30	Les enfants sont ramenés aux écoles.
13h30 à 14h	Temps de pause.
14h à 15h45	Selon les jours de la semaine, ce temps peut être consacré aux réunions d'équipe, aux échanges de savoirs, à la construction de projets d'animation, à la préparation des activités, aux tâches administratives.
15h45	Les animateurs rejoignent les enfants dans les différentes écoles.
16h00 à 18h00	Les enfants de 3/5 ans reviennent à l'accueil tandis que les enfants de 6/12 ans restent dans l'enceinte de l'école. Après un goûter bien mérité, les enfants peuvent choisir parmi plusieurs activités aux thématiques diverses ou des jeux libres. Dans le cadre de certaines activités, tous les enfants peuvent se retrouver dans la cour de l'école pour un goûter et des activités communes.
16h00 à 18h30	Départ échelonné des enfants. Les enfants de l'école primaire reviennent à l'accueil pour 18h20.

LE DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE (LOISIRS DU MERCREDI ET VACANCES)

8h00 à 9h00	Accueil du matin : les enfants peuvent participer à des ateliers libres en autonomie et/ou ateliers dirigés.
9h00 à 9h30	Les enfants peuvent prendre un goûter tiré du sac pour prendre des forces avant d'attaquer la journée.
9h30 à 11h30	Des chants et des petits jeux permettent aux enfants de se mettre en train avant de leur présenter la matinée et de leur proposer les activités. Les activités sont programmées en fonction du thème et tiennent compte du public concerné. Le temps d'activité est variable et fonction de la tranche d'âge.
11h30 à 12h00	Les enfants peuvent jouer librement dans leurs espaces sous la surveillance d'un animateur. Par roulement, un groupe d'enfants secondé d'un animateur effectue la mise en place du repas. Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.
12h00 à 13h00	Temps d'échange autour du repas. Les enfants participent aux gestes de la vie quotidienne (débarrassage, nettoyage des tables...).
13h00 à 14h00	Les premières années de maternelle et ceux qui le souhaitent vont à la sieste. Si ces derniers ne dorment pas, ils peuvent rejoindre les plus grands. Pour les plus grands, ce temps se compose d'activités calmes telles que lecture, dessin, coloriage, perles, jeux de société et petits ateliers proposés par les animateurs pour ceux qui le souhaitent. Un coin calme est mis à disposition des enfants.
14h00 à 16h00	Des chants et des petits jeux permettent aux enfants de se mettre en train avant de leur présenter l'après-midi et de leur proposer les activités. Les activités sont programmées en fonction du thème et tiennent compte du public concerné. Le temps d'activité est variable et fonction de la tranche d'âge.
16h30 à 17h00	Temps d'échange autour du goûter. Les enfants participent aux gestes de la vie quotidienne (débarrassage, nettoyage des tables...).
17h00 à 18h30	Les enfants sont, par petits groupes, en temps libres ou en petits ateliers dirigés. L'animateur reste disponible afin d'échanger avec les parents sur la journée et de transmettre des informations si nécessaire.

L'ÉCONOMAT



Les repas sont livrés par le traiteur Gourmets et Gourmands en liaison froide. Ils comprennent :

- une entrée,
- un plat principal,
- un produit laitier,
- un dessert,
- du pain.

Trois types de repas sont proposés : normal, sans porc ou végétarien.

La température du réfrigérateur est relevée une fois par jour sur une fiche prévue à cet effet.

La maîtresse de maison prend les températures des différents plats du jour avant et après sortie du four. Ils sont ensuite réchauffés selon des protocoles prédéfinis.

Des échantillons "témoin" de chaque plat sont prélevés et gardés au réfrigérateur pendant 5 jours afin de garantir un suivi en cas de souci.

Le service des repas est supervisé par la maîtresse de maison et assuré par l'équipe d'animation.

Le temps du repas se déroule dans le réfectoire de l'accueil périscolaire. Les menus y sont affichés et visibles par tous les enfants. Le menu est lu par un enfant ou un animateur avant chaque repas.

LA PRÉPARATION DU SERVICE

- Les tables sont préparées par la maîtresse de maison ;
- Le pain et l'eau sont à disposition à table ;
- Le menu est lu par un enfant ou un animateur avant chaque repas ;
- Les enfants sont appelés table par table pour le service.

LE REPAS, UN TEMPS D'ÉDUCATION

Ce temps doit permettre aux enfants :

- De développer leur autonomie.

Pour exemple, pour apprendre à couper les aliments, des couteaux sont mis à disposition des enfants, même les plus petits. Les animateurs viennent en relation d'aide.

- De prendre des responsabilités.

A chaque table, chaque enfant se propose pour être « responsable » d'une tâche : débarrassage, nettoyage...

- D'être sensibilisé à l'équilibre alimentaire.

Les animateurs invitent les enfants à goûter aux plats proposés sans les forcer pour les sensibiliser sur l'importance de manger équilibré et leur faire découvrir de nouvelles saveurs.

LES RÉGIMES ALIMENTAIRES SPÉCIFIQUES

Ils concernent les enfants dont l'état de santé nécessite un régime alimentaire particulier (allergie, maladie chronique...). Dans ce cas, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) est mis en place. La Farandole doit être associée à sa signature. La famille devra alors fournir un panier repas qui sera conservé dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité réglementaire. Ce projet identifie les personnes responsables et précise la conduite à tenir en cas d'accident allergique. Si l'allergie est sévère, l'enfant est muni d'une trousse contenant le traitement d'urgence. Le SAMU est appelé dès que les premiers symptômes apparaissent.

LE GOÛTER

Le goûter est fourni par l'accueil. Il est équilibré et est composé de préférence de produits locaux. Il répond aux besoins nutritionnels des enfants : eau, céréales, fruits, laitage...

L'ASSISTANCE SANITAIRE

Les animateurs sont autorisés à soigner les enfants blessés sous l'autorité de la directrice. Seuls les médicaments avec photocopie de l'ordonnance peuvent être administrés. Tous les soins prodigués sont systématiquement notés sur le registre de soins. Les instructions des parents ne remplacent pas un certificat médical. Un animateur référent est chargé du réassort des troussees lors de l'accueil, de la bonne tenue du registre de soins. Toutes informations concernant l'état de santé des enfants doivent être transmises à la directrice.

L'ACCUEIL DES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE SANTE ET/OU DE HANDICAPS

La loi du 11 février 2005 précise que l'accueil de l'enfant en situation de handicap est l'une des missions des structures d'accueil.

Les objectifs de ces accueils sont de :

- Accepter l'enfant tel qu'il est.
- Donner les mêmes chances à tous les enfants.
- Accompagner l'enfant dans son développement : développer ses ressources et non pas se limiter à évaluer ses manques.
- L'aider à grandir dans le groupe : socialisation, enrichissement mutuel.
- Proposer une ouverture sur le handicap aux enfants et aux familles : vivre au quotidien le respect et la tolérance.
- Avoir un autre regard en tant que professionnels et adultes sur la réalité du handicap.

La préparation à l'accueil se déroule de la manière suivante :

- Lors de l'inscription, un temps est pris avec la famille pour recueillir un maximum d'informations dans le but d'optimiser l'accueil et la prise en charge de l'enfant par l'équipe d'animation : tout problème de santé susceptible d'influer sur l'organisation de l'Accueil de Loisirs est exprimé ; le niveau d'autonomie et le mode de communication de l'enfant sont précisés ; les risques de mise en danger d'autrui et de lui-même sont signalés.
- Des référents sont désignés comme interlocuteurs des familles pour faciliter leurs démarches. Un système d'échange d'informations avec les parents est établi avant l'accueil.
- Les animateurs et les maîtresses de maison sont sensibilisés aux diverses procédures de la vie quotidienne (habillage, appareillage...).
- L'équipe d'encadrement doit veiller à respecter le rythme de vie de l'enfant, et prendre les précautions nécessaires dans la vie quotidienne et lors des activités.

L'objectif principal dans l'accueil d'un enfant en situation de handicap reste le développement de sa personne, son bien-être et le bien-être de sa famille. Cependant, l'accueil pourrait être impossible dans certains cas : lors d'un handicap lourd (savoir reconnaître que l'on ne peut pas ou que l'on ne sait pas faire), quand l'enfant se met en danger ou met en danger les autres, en cas d'encadrement insuffisant, si l'enfant n'est pas motivé (un enfant qui refuse d'être en collectivité).



10 LES MOYENS

LES LOCAUX

L'accueil de loisirs périscolaire La Farandole est réparti de la manière suivante :

- 1 salle de réfectoire faisant office de salle de repas et de goûter ;
- 1 grande salle utilisée comme salle d'activités et salle de réfectoire ;
- 1 espace de repos (siestes des petits ou infirmerie) ;
- 1 vestiaire ;
- 1 bloc sanitaire (toilettes filles, toilettes garçons et toilettes adultes/handicapés) ;
- 1 bureau ;
- 1 cuisine;
- 1 pièce entretien.

La structure se situe à 10 mn à pied de l'école maternelle et à proximité l'école primaire.

La salle de l'école comprend :

- L'équipement nécessaire pour les activités : tables, chaises, matériel d'animation...;
- 1 accès à un bloc sanitaire (toilettes garçons et filles) ;
- 1 accès direct sur la cour de l'école ;

Le Batiloc comprend :

- Des tables et des chaises.

La Salle Polyvalente-Salle des Fêtes est mise à disposition par la Mairie de Blodelsheim. Elle est organisée de la manière suivante :

- 1 grande salle ;
- 1 terrain de football ;
- 1 parcours vitae ;
- 1 cuisine équipée ;
- 1 salle d'eau avec toilettes filles et garçons ;
- 1 hall d'entrée ;
- 1 salle de réfectoire.

La cour de l'école primaire peut être utilisée comme aire de jeux et peut permettre l'organisation d'activités extérieures.

LE MATÉRIEL

Nous avons à notre disposition :

- Du matériel pédagogique (papier, crayons...) pour les ateliers de création ;
- Plusieurs jeux et jouets : de société, de construction, dinette, poupées... ;
- Des albums jeunesse ;
- Une radio et des CD ;
- Des malles pédagogiques mises à disposition sur location par la FDFC.

L'ÉQUIPE



NOM	PRENOM	RÔLE	DIPLÔMES
KUCZER	Valérie	Directrice du Centre de Loisirs	BEPJEPS LTP option Animation Interculturelle
CLAUDE	Maud	Animatrice	BAFA
COULON	Anne-Sophie	Animatrice	BAFA BAFD
GROSSET	Sandrine	Animatrice	BAFA CAP Petite Enfance
HUG	Sandrine	Animatrice	BAFA
WOLFF	Camille	Animatrice	Non diplômée
FERRAND	Stella	Maîtresse de maison	CAP/BEP Sanitaire et Social option Petite Enfance BAFA en cours

SON RÔLE

LA DIRECTRICE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

- ✓ Elle participe à la gestion administrative de l'Accueil de Loisirs.
- ✓ Elle est la garante de la gestion d'équipe.
- ✓ Elle assure le suivi des animateurs en stage pratique BAFA.

- ✓ Elle veille au bon fonctionnement de l'accueil ainsi qu'à la mise en œuvre du projet pédagogique. Elle régule et coordonne les réunions d'équipe.
- ✓ Elle est la référente des familles (inscriptions, demandes, etc).
- ✓ Elle met en place un réseau de partenariat et maintient les liens.
- ✓ Elle met en place les actions avec et/ou vers les enfants.
- ✓ Elle gère le quotidien et les imprévus (arrêts maladie, etc.).
- ✓ Elle gère la facturation.
- ✓ Elle veille au respect du taux d'encadrement.

LES ANIMATEURS

AUPRÈS DES ENFANTS

- ✓ Ils sont garants de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant dont ils ont la charge.
- ✓ Ils organisent le travail auprès des enfants en cohérence avec le projet pédagogique et les programmes d'activités.
- ✓ Ils identifient et répondent aux besoins des enfants.
- ✓ Ils organisent et animent différentes activités et ateliers adaptés aux besoins et possibilités des enfants.
- ✓ Ils organisent et rythment le déroulement de la journée.
- ✓ Ils sont disponibles et à l'écoute des enfants.

AUPRÈS DES PARENTS

- ✓ Ils doivent accueillir les parents, être disponible et à l'écoute.
- ✓ Ils doivent intégrer les parents dans la vie de la structure en leur expliquant la démarche pédagogique, raconter la journée de l'enfant, les temps forts, les progrès, les difficultés aussi.
- ✓ Ils doivent aller à la rencontre des parents en gardant bien la notion de confidentialité et de secret professionnel.

LA RELATION DANS L'ÉQUIPE

- ✓ Ils doivent participer activement aux réunions, exprimer leurs idées et opinions.
- ✓ Ils doivent avoir le souci d'une cohérence dans leur travail auprès des enfants et des familles.
- ✓ Dans le respect de leurs attentes, leurs envies et en lien avec la directrice, chaque animateur est référent d'un domaine de compétences : sanitaire, administratif, communication...

LEURS RÔLES DE PRÉVENTION

- ✓ Ils assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- ✓ Ils doivent observer les enfants afin de détecter tous signes de maltraitance et le signaler au responsable de la structure.
- ✓ Ils doivent respecter les règles d'hygiène et les normes HACCP.

L'ANIMATEUR STAGIAIRE

Il est là pour se former et être formé. Son accompagnement s'effectue par l'observation et des points réguliers sur l'acquisition d'un savoir-être. Les situations problématiques doivent être identifiées pour favoriser sa progression. Au cours de son stage, l'animateur stagiaire sera amené à mettre en pratique une situation d'animation.

Son évaluation se fait tout au long du stage. Au départ, elle est portée sur les connaissances et les aptitudes du stagiaire afin de recueillir ses attentes et identifier ses lacunes. Pendant, l'évolution est mesurée en fonction des critères énoncés en début de stage et des moyens sont proposés au stagiaire pour progresser. À la fin du stage, un bilan global est réalisé et son appréciation est argumentée. Des conseils sont donnés pour la suite de formation.

SON RÔLE

- ✓ Il est ponctuel, responsable et enthousiaste.
- ✓ Il respecte le devoir de confidentialité
- ✓ Il encadre les enfants.
- ✓ Il veille au bien-être des enfants, à leur sécurité physique, affective et morale tout en gardant des distances professionnelles et des réserves faces aux rôles que l'enfant nous fait jouer (parents, grand frère, surveillant, amoureux).
- ✓ Il écoute les enfants et s'adapte à leurs capacités.
- ✓ Il anime les temps de la vie quotidienne et d'activité de loisir tout en se faisant plaisir.
- ✓ Il construit une relation de qualité avec les enfants (écoute, confiance, bonne entente).
- ✓ Il connaît et applique la législation en vigueur.
- ✓ Il n'hésite pas à demander de l'aide.
- ✓ Il s'adapte et travaille en équipe.
- ✓ Il prend des initiatives.
- ✓ Il s'enrichit grâce aux échanges avec les autres animateurs.

LA MAÎTRESSE DE MAISON

- ✓ Elle prépare et organise les tâches liées au repas.
- ✓ Elle prend le relevé des températures (plats, frigo), et les notent sur un support prévu à cet effet.
- ✓ Elle vide les poubelles.
- ✓ Elle nettoie le réfrigérateur une fois par semaine.
- ✓ Elle s'occupe de l'entretien des locaux.
- ✓ Elle respecte les règles d'hygiène et les normes HACCP.

LE RÉSEAU PARTENARIAL

LA DDCSPP

Elle est le contact privilégié de tous les acteurs institutionnels et collectivités partenaires.

LA CAF

Acteur majeur de la solidarité nationale, les Caf prennent en charge les prestations légales et développent une action sociale familiale sur leurs territoires.

LA MAIRIE DE BLODELSHEIM

Elle est commanditaire de l'accueil et le soutient dans son action en participant à la mise en œuvre du projet pédagogique, en mettant à disposition des moyens pour assurer son bon déroulement (locaux, transport de matériel...).

LES ÉCOLES

LE TRAITEUR GOURMAND ET GOURMETS

LES PRESTATAIRES DE SERVICE

11 LES OUTILS DE COMMUNICATION

AVEC L'ÉQUIPE

Une réunion hebdomadaire est programmée le lundi, en dehors du temps de présence des enfants, afin de préparer nos programmes, d'évaluer nos actions, d'aborder diverses problématiques et d'échanger nos savoirs. A chaque réunion, un compte-rendu sera retranscrit dans un cahier qui servira également de cahier d'information. La communication peut également s'effectuer de façon informelle.

AVEC LES PARENTS

Le projet pédagogique est mis à disposition des familles au sein de l'accueil. Il sera également accessible sur les sites internet de l'organisateur et de la mairie.

De plus, seront affichés :

- Un outil de communication ludique rappelant nos objectifs pédagogiques ;
- Les programmes d'activités ;
- Les menus sur les différents sites et dans les écoles ;
- Des panneaux photos des temps forts de l'accueil afin de permettre aux familles de participer à ce que vivent leurs enfants au sein de la structure...

A moyen terme, la création d'un **portail famille** sur notre logiciel de gestion de l'accueil permettra aux parents d'avoir directement accès à ces documents.

Une boîte à suggestions et un questionnaire trimestriel permettront d'impliquer les parents dans la réflexion et la mise en place de certains projets.

AVEC LES PARTENAIRES

La communication se fait essentiellement par courriel, par téléphone ou en face à face.

AVEC L'ORGANISATEUR

En plus des modes de communication usuels, des points réguliers sont programmés sur l'année.

12 L'ÉVALUATION

TABLEAU EN DIRECTION DES ANIMATEURS

ANIMATION GLOBALE DES ACTIVITÉS			
Activités	Descriptif	Points forts	Axes d'amélioration

TABLEAU POUR L'ÉVALUATION GLOBALE PAR OBJECTIF

Objectif :					
Actions	Objectifs généraux	Résultats attendus	Résultats obtenus		Commentaires
			Points forts	Axes d'amélioration	

L'équipe de l'accueil de loisirs périscolaire La Farandole

